

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Delchambre Jean-Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Cette UE porte sur un champ particulier de la sociologie, celui de la culture et des pratiques culturelles (avec une ouverture à des questions qui intéressent également l'anthropologie).</p> <p>Même s'il ne s'agit pas d'un prérequis formel, il est conseillé d'avoir déjà suivi au moins un cours d'introduction générale à la sociologie (ou à l'anthropologie), ainsi qu'un cours d'introduction à la méthodologie des sciences sociales.</p> <p>L'UE est composée d'un cours théorique et d'une activité impliquante (AI) dans le cadre de laquelle l'étudiant.e devra réaliser un travail individuel encadré (research paper).</p> <p>L'objectif général de l'UE est double : 1°) sur le plan des compétences théoriques, acquérir une vue d'ensemble suffisamment précise des questions et enjeux propres à ce champ de la sociologie, ainsi qu'une bonne maîtrise des ressources conceptuelles qui permettent d'élaborer et de traiter ces questions et enjeux de manière cohérente et méthodologiquement contrôlée; 2°) sur le plan des compétences pratiques, être capable d'appliquer des ressources théoriques dans le cadre d'un travail individuel où il est également attendu que l'étudiant.e mette en œuvre les acquis d'apprentissage des enseignements méthodologiques (respect des conventions d'écriture scientifique, recherche bibliographique, étapes de la démarche d'enquête en sciences sociales...).</p> <p>Objectifs plus spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les outils conceptuels permettant d'analyser le fonctionnement concret des champs culturels, ainsi que les normes qui font sens dans les mondes de l'art et de la culture (cf. p. ex. la culture dite légitime et ses remises en question, les référentiels des politiques culturelles, etc.). • Etre capable de comprendre les présupposés et les implications des différentes approches théoriques. • Bien discerner entre les approches basées sur les capacités ou les compétences des agents (ou des individus) et les approches recourant aux structures et aux effets de domination. • Prendre au sérieux les pratiques, les expériences et les médiations culturelles; ne pas tout ramener au modèle de la « distinction » et de la « domination ». • Prendre en compte les transformations récentes du champ culturel, sans perdre de vue le temps long et la mise en perspective sociohistorique. • Etre capable de pratiquer le décentrement et la comparaison. • Etre capable de formuler et de problématiser une question de recherche pertinente et d'identifier de bons analyseurs susceptibles de mettre à l'épreuve empiriquement la question posée. • Travail de lecture et d'appropriation d'une littérature scientifique. • Bien distinguer entre le registre de l'analyse et celui des jugements de valeurs. • Etre capable d'analyser sociologiquement l'individualisation des pratiques et des goûts culturels, ce qui suppose de dépasser l'opposition entre individu et société et de rendre compte sociologiquement des conduites et aspirations individuelles.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation de l'UE comprend deux parties dont le poids respectif dans la note globale est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de la dissertation écrite individuelle, correspondant à la partie activité impliquante de l'UE (50% du total, soit 10/20). - évaluation de la connaissance du cours théorique lors d'un examen oral (50% du total, soit 10/20). <p>La langue d'évaluation est le français.</p> <p>Les modalités de l'exercice attendu dans le cadre de l'activité impliquante ont déjà été présentées ci-dessus.</p> <p>L'examen oral comportera minimum 2 questions ouvertes. L'étudiant.e disposera d'un temps de préparation d'environ 10 minutes. A l'oral comme à l'écrit, les supports électroniques et les connexions avec l'extérieur sont bien entendu proscrits.</p> <p>Dans la mesure du possible (cf. contraintes liées à l'organisation de la session), la partie écrite et la partie orale de l'examen auront lieu le même jour. La formule de l'examen est donc celle d'un écrit suivi d'un oral.</p> <p>Etant donné que la dissertation écrite (précédée des prestations attendues lors de la phase préparatoire) a le statut d'un travail individuel dans le cadre de l'activité impliquante, la note obtenue à cette partie de l'évaluation pourra être conservée, en cas de non réussite de l'examen, pour la session d'août (mais bien sûr pas au-delà, le report d'une année à l'autre n'étant pas autorisé). Toutefois, dans ce cas de figure, l'étudiant.e garde la possibilité d'améliorer sa note en représentant le volet dissertation écrite correspondant à l'activité impliquante (rappelons que, dans ce cas, il/elle ne peut plus compter sur un encadrement de l'assistante). En revanche, lorsque l'examen oral n'est pas réussi, il n'y a pas de report de la note attribuée pour la partie cours théorique (examen oral).</p> <p>Les deux parties de l'UE étant obligatoires, il n'est pas possible de réussir sans avoir présenté les deux parties de l'examen. Par contre il n'est pas exigé de réussir les deux parties, la note finale étant obtenue par addition des évaluations attribuées à chaque partie comptant pour la moitié des points.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>L'UE est composée d'un cours théorique de 30h (3 crédits) et d'une activité impliquante (2 crédits) consistant à réaliser un exercice personnel d'application et de réflexion sur base d'une appropriation préalable d'un objet ou d'un thème précis et documenté.</p> <p>Dans le cadre du cours théorique, le professeur expose la matière d'une manière qui se veut pédagogiquement efficace et intéressante. Les étudiants sont invités à poser des questions et à débattre, la taille de l'auditoire permettant une pédagogie interactive.</p> <p>Une bonne prise de notes est recommandée, d'une part parce ce que le syllabus ne prétend pas être exhaustif, ensuite parce qu'il peut y avoir un décalage entre la présentation orale du professeur et les notes de cours, et enfin parce qu'une bonne prise de notes favorise grandement la compréhension et de l'appropriation de la matière.</p> <p><i>Précisions concernant l'exercice d'application dans le cadre de l'activité impliquante :</i></p> <p>Objectif : l'étudiant.e devra montrer sa capacité à utiliser des outils vus au cours (théories et concepts, modes de raisonnement et modèles d'analyse, débats et controverses...) en vue de traiter un objet dans une perspective exploratoire et en recourant obligatoirement à la méthode comparative. La comparaison devra se faire entre, d'une part des éléments vus au cours et relevant de l'histoire de l'art principalement européenne, et d'autre part un objet soit contemporain (qui peut être européen, non européen, global, hybride ou transculturel...), soit renvoyant au passé d'une culture non européenne.</p> <p>Cet exercice d'application prendra la forme d'un travail individuel comportant deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un phase préparatoire en cours de quadrimestre, consistant à choisir un objet et à l'élaborer ou à l'instruire, en tenant compte des consignes et de la finalité du travail (à savoir l'appropriation de ressources et d'outils vus au cours en vue d'un exercice de comparaison). Lors de cette phase, l'étudiant.e devra : <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Prospecter en vue d'identifier un objet.</i> On parle à ce stade d'objet plutôt que de questionnement ou de problématique, car ces deux aspects interviendront par la suite. Initialement il s'agira donc de choisir un type d'expression artistique ou culturelle, une pratique, un courant, un style, etc., en veillant à ce que cet objet soit assez précis et situable dans un contexte particulier, relevant du présent ou du passé. 2) <i>Soumettre – via Moodle – cet objet à l'assistante afin qu'il soit validé.</i> Deux critères seront pris en compte : d'une part le caractère suffisamment précis et « situé » de l'objet, ce qui suppose de déjà indiquer les « coordonnées » historico-sociales de l'objet que l'on se propose d'analyser; d'autre part, un même objet ne pourra être choisi par plusieurs étudiant.e.s; en cas de « doublons », on appliquera le principe de la priorité accordée à celui qui aura été soumis en premier lieu. 3) <i>Réaliser un travail personnel de documentation,</i> axé sur des textes scientifiques, articles ou chapitres d'ouvrages (bien sûr des textes de statut non scientifique peuvent aussi être utilisés, mais ils ne pourront rentrer dans le périmètre de la bibliographie qui sera remise pour évaluation), cela en vue de se familiariser avec l'objet, non sans tenir compte des grands questionnements et des fils rouges du cours théorique. De façon facultative, les étudiant.e.s pourront adresser leur sélection bibliographique à l'assistante, qui pourra émettre (à une seule reprise) un avis concernant non pas la pertinence des textes du point de vue de leur contenu, mais plutôt leur recevabilité en tant que textes scientifiques. - Dans le cadre de cette première phase préparatoire, il sera prévu une séance d'introduction, ainsi que des permanences qui seront assurées par l'assistante, à des moments qui seront indiqués et qu'il s'agira de respecter. - Ensuite, deuxième volet : un moment d'évaluation, qui prendra la forme d'un travail écrit que les étudiant.e.s devront réaliser individuellement et qui constituera une des deux parties de l'examen. Ce travail individuel prendra la forme d'un exposé écrit ou d'une dissertation, à partir d'un questionnement qui sera adressé aux étudiant.e.s au début de cette partie de l'examen, et qui devra être traité en référence à l'objet que chacun.e aura choisi, et en se basant sur la documentation récoltée ainsi que sur la « boîte à outils » présentée au cours. <p>Lors de cette évaluation, les étudiant.e.s seront autorisé.e.s à avoir à leur disposition : cinq articles scientifiques photocopiés, éventuellement soulignés et annotés par leur soin, ainsi que des <i>notes manuscrites (c'est-à-dire écrites « à la main ») personnelles</i> ne dépassant pas les 20 pages (il peut s'agir aussi bien de notes à propos de l'objet sélectionné, que de notes se rapportant au cours – attention : nous insistons bien sur le fait que seules les notes manuscrites personnelles seront acceptées, et il sera vérifié que l'écriture correspond bien à celle de l'étudiant.e qui présente l'examen).</p> <p>Les textes scientifiques constituant la bibliographie devront être correctement référencés sur une feuille annexe qui sera remise en même temps que la dissertation écrite, la pertinence de cette bibliographie entrant en ligne de compte</p>

Contenu	<p>Le cours de cette année accordera une place significative à l'histoire de l'art.</p> <p>Sans qu'il s'agisse pour autant d'un cours d'histoire de l'art, on fournira des repères et des ressources permettant de s'approprier des objets et questionnements dans ce domaine, de manière à pouvoir articuler ces apports avec la sociologie de la culture, et d'en tirer des enseignements sociologiques (mais aussi anthropologiques).</p> <p>Un volet du cours sera donc axé sur l'histoire de l'art (d'emblée conçue en lien avec des questionnements et problématiques sociologiques), et un second volet aura pour objet de présenter des apports et outils de la sociologie de la culture. On essaiera d'aborder et d'articuler ces deux volets lors de chaque leçon.</p> <p>Le choix d'entrée visera aussi à favoriser un décentrement et une curiosité chez les étudiant.e.s, en ne restant pas focalisé sur le présent.</p> <p>Cette mise à l'épreuve de la sociologie de la culture par l'histoire de l'art (et inversement) permettra d'envisager dans une perspective historique quelques grandes questions abordées généralement dans un cours comme celui-ci – par exemple les définitions et approches de l'«art» et de la «culture», les transformations de la figure de l'«artiste» à travers le temps, l'analyse du fonctionnement des «mondes de l'art» ou des «champs culturels» à différentes époques, ce que nous apprennent (et ce que nous disent sur l'état d'une société) les transformations des représentations et des normes artistiques et/ou culturelles, les agents et médiations des champs artistiques et culturels, l'importance des supports matériels et des techniques, les politiques culturelles des Etats-nations modernes et leurs antécédents, la distinction entre les approches «légitimistes» voire «élitistes» (la haute culture...) et les approches plus «démocratiques» et «populaires» voire «populistes» (les expressions culturelles dans leur diversité...), les rapports entre art/culture et politique (entre conformisme et contestation, les pouvoirs instrumentalisant l'art vs. l'art mettant en question les pouvoirs...), les rapports entre art/culture et économie (cf. le marché de l'art, la culture commerciale de masse, le marketing et le tourisme culturels, les discours de la rébellion ou de la subversion intégrés par le système capitaliste et rendus inoffensifs, etc.).</p> <p>Un double parti pris de ce cours : d'une part éviter le travers «esthétisant» dans lequel tombe parfois l'histoire de l'art, cela en accordant une attention particulière aux éléments contextuels ou «externes», principalement socio-historiques; d'autre part ne pas non plus tomber dans le piège «sociologiste» ou «sociologisant», consistant à avoir une conception trop «déterministe» des facteurs sociaux, économiques, politiques, etc., au risque de manquer la question de la dynamique «interne» des formes, ou de l'écraser par manque de nuance. Autrement dit, il s'agira de tenter d'articuler les approches dites «internes» et les approches dites «externe», ce qui suppose, sur le plan de la sociologie de la culture, de ne pas tout ramener à des questions de détermination et/ou de domination.</p>
Bibliographie	<p>Bibliographie indicative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Theodor W. Adorno, «L'industrie culturelle», <i>Communications</i>, n° 3, 1964, pp. 12-18. - Howard Becker, <i>Les mondes de l'art</i>, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2006 (traduit de l'américain; éd. orig. : 1982). - Pierre Bourdieu, <i>La distinction. Critique sociale du jugement</i>, Paris, Minuit, 1979. - Pierre Bourdieu, <i>Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire</i>, Paris, Seuil, 1992. - Philippe Coulangeon, <i>Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui</i>, Paris, Grasset, 2011. - Ph. Coulangeon et J. Duval (dir.), <i>Trente ans après La Distinction</i>, Paris, La Découverte, 2013. - Christine Détrez, <i>Sociologie de la culture</i>, Paris, Armand Colin, 2014. - Olivier Donnat et Paul Tolila (dir.), <i>Le(s) public(s) de la culture</i>, Paris, Presses de Sciences Po, 2003. - Hervé Glevarec, <i>La culture à l'ère de la diversité</i>, La Tour d'Aigues, L'aube, 2013. - Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, <i>Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature</i>, Paris, Gallimard / Seuil, coll. Hautes études, 1989. - Arnold Hauser, <i>Histoire sociale de l'art et de la littérature</i>, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 2004 (traduit de l'allemand; éd. orig. : 1951). - Nathalie Heinich, <i>L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique</i>, Paris, Gallimard, 2005. - Antoine Hennion, <i>La passion musicale. Une sociologie de la médiation</i>, Paris, Métailié, 1993. - Bernard Lahire, <i>La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi</i>, Paris, La Découverte, 2004. - Lawrence W. Levine, <i>Culture d'en haut, culture d'en bas. L'émergence des hiérarchies culturelles aux Etats-Unis</i>, Paris, La Découverte, 2010 (traduit de l'américain; éd. orig. : 1988). - Armand Mattelart, Erik Neveu, <i>Introduction aux Cultural Studies</i>, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2003. - Pierre-Michel Menger, <i>Portrait de l'artiste en travailleur</i>, Paris, Seuil, 2002.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BESPO1161	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BESPO1161	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BESPO1160	